

PARTAGE TA ROUTE 6 èmes

Madame, Monsieur, Chers parents,

Depuis 12 ans le Conseil Départemental a mis en place des actions de Sécurité Routière, destinées aux élèves de 6ème.

«Partage ta Route» est une sensibilisation des collégiens aux risques de la circulation routière, aux conséquences de l'accident et au respect du handicap.

Pour les 6èmes : être passager d'une voiture, l'importance de la ceinture de sécurité, se déplacer en vélo, les abords du collège.

Les actions sont organisées par une équipe, composée d'un formateur en sécurité routière, et d'une personne jeune, handicapée suite à un accident de la route, et également formée à la sécurité routière.

Chacun des modules, d'une durée de 2 heures, est étudié pour faire réfléchir les collégiens sur les risques et démontrer que l'accident n'est pas une fatalité. Il s'agit également de les sensibiliser au handicap. Un débat est mis en place entre les élèves et les animateurs.

Le planning a été défini comme suit :

Pour les **6 A et B** : Lundi 04 février de 08h30 à 10h30

Pour les **6 C** : Lundi 04 février de 10h30 à 12h30

NB : *en dehors de ces créneaux, les cours normaux seront assurés, les emplois du temps restent donc inchangés.*

Cordialement

La Direction et l'équipe de Vie Scolaire